
A P P E L S,

(Département de l'Escaut)

VILLAGE à une demi-lieue de Termonde, et à une lieue de Mespelaere.

Sur la fin du dix-septième siècle, un laboureur de cet endroit trouva dans son champ une chaîne et plusieurs pierres luisantes. La chaîne lui servit de crémaillère pour les menues marmites, et les pierres de jouets à ses enfans. Un jour que ceux-ci s'en amusaient, il passa un Juif ou autre personne inconnue, qui demanda à acheter ces objets; mais attachés à ces pierres, dont l'une fort grosse, les charmaient particulièrement par son éclat, ils refusèrent de les vendre. L'inconnu s'adressa aux parens, qui cédèrent la plus grande et prirent, en échange de la crémaillère, une autre de fer, et une quantité de draps qui suffit pour les habiller eux et leurs enfans. Cette aventure fit certain bruit dans le pays; le laboureur disait qu'il avait déterré ce dépôt en telle partie de son champ; mais rien n'en pouvait faire soupçonner la valeur.

Deux ou trois ans après, on apprit par les feuilles

publiques que le Grand-Seigneur avait fait l'acquisition d'un diamant incomparable et d'une valeur au-dessus de l'expression; le vendeur était un Juif Hollandais, qui assurait l'avoir acheté dans la Flandre. Le Gouvernement-Général des Pays-Bas, à cette nouvelle, et se rappelant ce que le bruit public en avait répandu dans le temps, ordonna à l'Office Fiscal de prendre des informations juridiques à ce sujet sur les lieux. Le premier vendeur de ces objets, et ses voisins furent appelés, et déposèrent le fait tel que je le raconte, ajoutant qu'ils avaient tous cru que la chaîne était de cuivre; tandis qu'en effet, probablement elle était d'or. Ensuite on sut avec certitude, par les Ambassadeurs à Constantinople, que cette pierre acquise par le Sultan pour plusieurs cents milliers de piastres, venait de la Flandre, et on jugea que c'était celle-là même que le cultivateur d'Appels avait découverte; mais on ne put rien savoir des autres pierres, ni de la chaîne. Le procès-verbal de ces dépositions existe en original dans les archives du ci-devant Conseil en Flandre.

M.^r De Grave, Chanoine et Grand-Chantre de l'Église Cathédrale de St.-Bavon, très-zélé pour tout ce qui regarde les sciences et les arts, m'a communiqué tous ces faits, que M.^r Diericx, devenu Président du Conseil,

après en avoir été Fiscal, lui attesta, en présence de plusieurs témoins respectables, le 17 Mai 1796, comme les ayant vu consignés dans les actes originaux (1).

Quelques personnes ont soupçonné, je ne sais sur quel fondement, que ces monumens précieux pouvaient venir d'Attila, Roi des Huns. Mais j'ai fait voir ailleurs (2) que ce fléau de Dieu et du genre humain, n'avait point pénétré dans l'intérieur de la Flandre.

J'observerai seulement que le village d'Appels est contigu à Mespelaere, où l'on a découvert un immense dépôt de médailles en or, et de pierres précieuses (3).

(1) M.^r Diericx, ci-devant Conseiller-Pensionnaire de la ville de Gand, fils du Président, et M.^r P. J. van Driessche, son ancien Commis, actuellement Avoué, m'ont attesté la même chose. J'aurais désiré pouvoir citer ici le texte des actes originaux où ces faits sont consignés; peut-être qu'on y aurait rencontré d'autres circonstances intéressantes; mais la masse énorme des papiers et des registres qui se trouvent aux archives du Conseil en Flandre, sans catalogue et souvent sans étiquette, sans ordre, m'ont effrayé et m'ont obligé d'abandonner ces recherches.

(2) Voyez l'article d'*Oudenbourg*, pag. 324.

(3) Voyez l'article de *Mespelaere*, pag. 413.